

« Les autrices dans leur parenté (XVII^e-XVIII^e siècles) »
Journée d'études organisée par Laurence Giavarini et Élise Roussel
Université de Bourgogne, 5 avril 2024

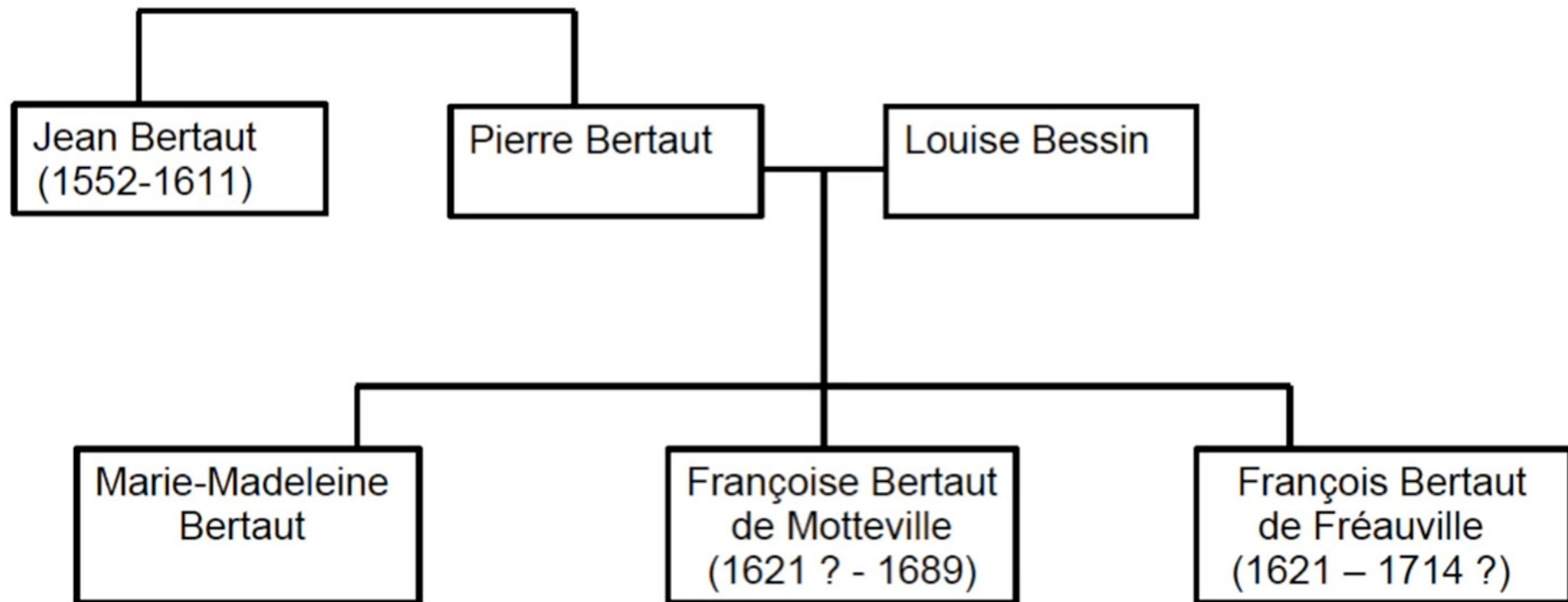
La stratégie familiale de publication à l'œuvre dans les écrits de Françoise Bertaut de Motteville

Fanny Boutinet – Université Lyon III et Université d'Artois / IHRIM et Textes et cultures¹

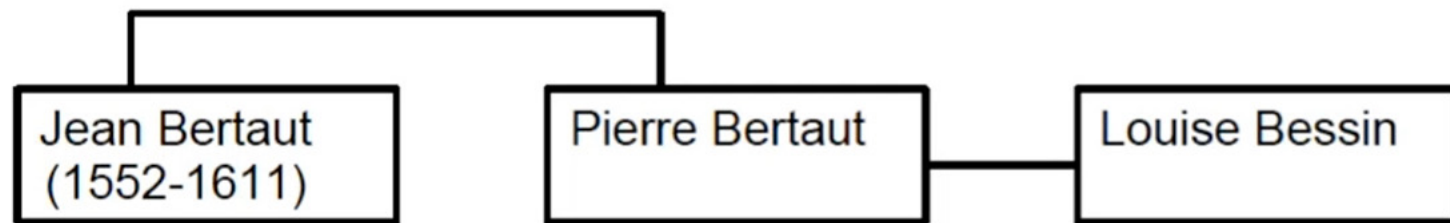
La stratégie familiale de publication à l'œuvre dans les écrits de Françoise Bertaut de Motteville

- I. La famille Bertaut ou le « service du politique par l'écriture » (J.-P. Gay)
- II. Les *Mémoires* de Motteville : un lieu de conservation et de promotion des écrits familiaux
 - a. François Bertaut et l'ambassade d'Espagne
 - b. L'entrée au couvent de Marie-Madeleine Bertaut
- III. Les manuscrits de Motteville : des écritures collaboratives familiales
 - a. *Recueil de ce que j'ay trouvé dans la sainte Écriture*
 - b. *Précis de la vie de Henriette-Marie de France*
- IV. Gestes familiaux de transmission : archivage et impression de l'œuvre

I. La famille Bertaut ou le « service du politique par l'écriture » (J.-P. Gay)



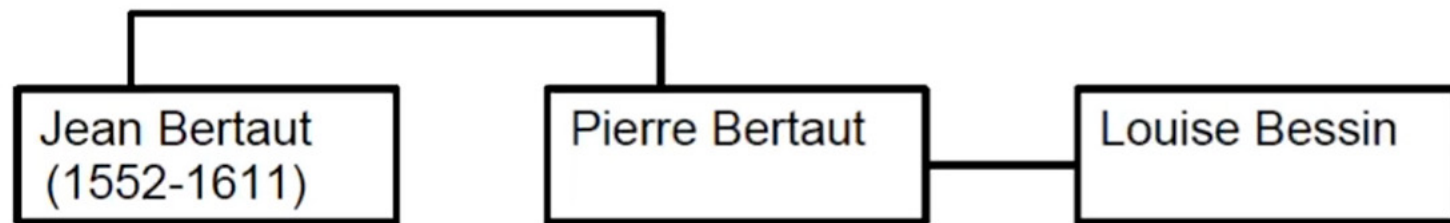
I. La famille Bertaut ou le « service du politique par l'écriture » (J.-P. Gay)



Jean-Pascal Gay, « Françoise de Motteville. Une expertise indéfinie ou comment ne pas être théologienne. Autour d'une "dissertation" féminine sur la divinité du Christ », *Source(s)*, n° 8-9, 2016, p. 39-73, p. 44 :

« [...] le geste d'écriture de Madame de Motteville s'inscrit dans une tradition de service du politique par l'écriture. Son oncle, Jean (1552-1611) est poète de cour pendant le règne de Henri III et poursuit sa carrière sous Henri IV grâce à la protection du couple royal, devenant grand aumônier de la reine et évêque de Sées. Lui-même avait été introduit à la cour par son oncle secrétaire de Charles IX et avant cela régent de collège à Caen. Jean Bertaut est aussi celui qui patronne le père de Françoise, son frère cadet, et lui obtient la charge de secrétaire du Roi. Dans la construction ou la défense de sa position sociale par la famille Bertaut, la mise en avant de l'engagement littéraire semble jouer un rôle significatif, y compris d'ailleurs par la valorisation du patrimoine littéraire familial : Pierre joue un rôle important dans la publication des *Œuvres* [poétiques] de Jean qu'il préface. »

I. La famille Bertaut ou le « service du politique par l'écriture » (J.-P. Gay)



« [...] trois ans après, pour l'éloigner elle-mesme de la confiance de la Reyne, qui se servoit d'elle, pour ses intelligences avec l'Espagne, le cardinal de Richelieu me fit commander par le Roy, de me retirer [...] »

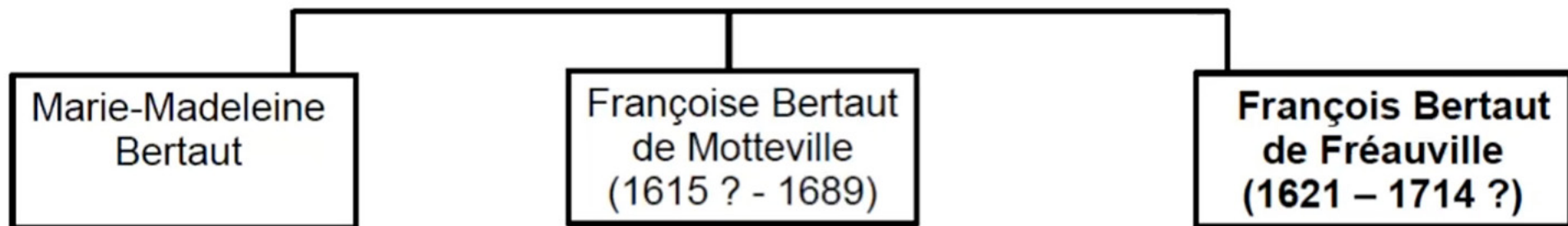
Bibliothèque de l'Arsenal, « Recueil Conrart in folio », t. XII, ms 5421, p. 308.

« [le] Cardinal de Richelieu, qui savoit que la Reine avoit une grande confiance en feu ma Mere, et qui voyoit qu'elle commençoit à prendre plaisir à m'entretenir et me parler Espagnol, me fit donner ordre de la part du Roi de me retirer d'auprès d'elle. »

Françoise de Motteville, *Mémoires*, 5 vol., Amsterdam, François Changuion, 1723, t. I, p. 40.

II. Les *Mémoires* de Motteville : un lieu de conservation et de promotion des écrits familiaux

a. François Bertaut et l'ambassade d'Espagne



Œuvres attribuées à François Bertaut :

Ballet du dérèglement des passions, joué au palais cardinal devant leurs majestés le 23 janvier 1648, avec le duc de Joyeuse et les jeunes princes et seigneurs de la cour.

Les Avantages de la paix, & de l'union de la ville de Paris, aussi publié sous le titre *Les Sentimens du vray citoyen, sur la paix & union de la Ville*, 1649.

La Ville de Paris en vers burlesques ou Paris burlesque par le sieur Berthod, 1652.

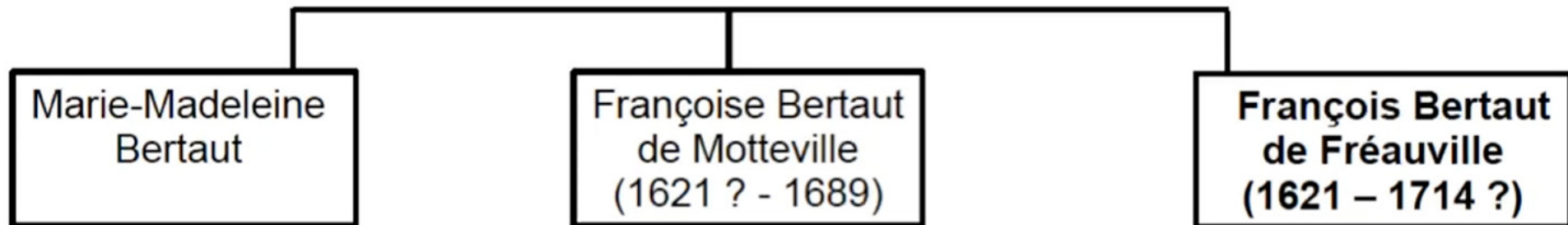
Relation d'un voyage d'Espagne, Paris, Louis Billaine, 1664.

Journal du voyage d'Espagne, Paris, Claude Barbin, 1669.

Les Prérogatives de la robe, Paris, Jacques Le Febvre, 1701.

II. Les *Mémoires* de Motteville : un lieu de conservation et de promotion des écrits familiaux

a. François Bertaut et l'ambassade d'Espagne



Mentions des activités de François Bertaut dans les *Mémoires* de Motteville :

- N'a pas encore d'établissement en 1641.
- Écrit un libelle en faveur de la cour en 1649 (*Les Avantages de la paix, & de l'union de la ville de Paris ?*).
- Renonce à la charge de lecteur du roi en 1657 (il l'occupait depuis 1651).
- Participe à l'ambassade de Gramont en 1659 (*Relation et Voyage*), écrit à sa sœur des lettres en forme de relations, dont une qu'elle reproduit dans les *Mémoires*.

François Bertaut auteur d'un libelle en faveur de la cour
(Mémoires, t. III, p. 95-96) :

Je partis de Compiègne pour revenir à Paris le même jour que la Cour partit pour Amiens, & ne suivis point la Reine. A mon retour, je trouvai les esprits aussi mal-intentionnez que jamais, & les Libelles des Séditieux plus dangereux à l'Etat, que ceux, qui jusqu'alors avoient seulement attaqué la personne du Cardinal. Un de ceux-là prononçoit hardiment, *Que quand les Revoltes étoient générales, les*

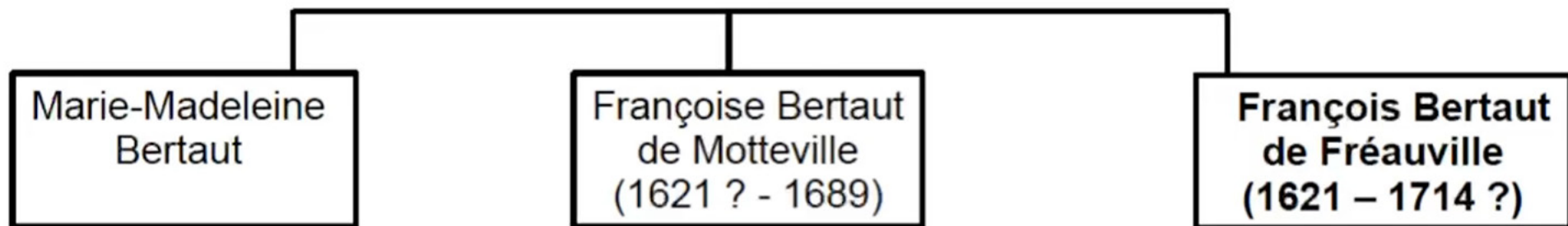
1649. Peuples avoient un juste droit de faire la Guerre contre leur Roi; que leurs Grieffs devoient être décidéz par les Armes, & qu'ils pouvoient dans ce tems-là porter la Couronne dans d'autres Familles ou chanegy de Loix. Et dans cet Ecrit il y avoit des Exemples alleguées d'Etats, qui avoient changé la Monarchie en un Gouvernement de plusieurs, voulans par-là faire naître au Parlement le desir de se faire pareil au Sénat de Venise, ou de suivre l'exemple de celui d'Angleterre. * Toutes ces hardiesses, qu'on peut nommer de grands Crimes, & même si énormes qu'ils font de la peine à penser, procedoient de ceux qui vouloient augmenter les Desordres, & les augmenter autant qu'ils le souhaittoient. Le Parlement sans doute n'y avoit alors nulle part, & il parut que cet Ecrit avoit donné de l'horreur à tous, & même aux plus malins.

* Mon Frere, à son retour d'Allemagne, répondit à cet écrit, & sa Réponse fut estimée. Il étoit néanmoins fort jeune.

A l'arrivée de la Cour dans Amiens, le Cardinal Mazarin manda au Marquis d'Hocquincourt, Gouverneur de Peronne, de le venir trouver pour l'entretenir de quelques Affaires importantes. Il n'é-

II. Les *Mémoires* de Motteville : un lieu de conservation et de promotion des écrits familiaux

a. François Bertaut et l'ambassade d'Espagne



Mentions des activités de François Bertaut dans les *Mémoires* de Motteville :

- N'a pas encore d'établissement en 1641.
- Écrit un libelle en faveur de la cour en 1649 (*Les Avantages de la paix, & de l'union de la ville de Paris ?*).
- Renonce à la charge de lecteur du roi en 1657 (il l'occupait depuis 1651).
- Participe à l'ambassade de Gramont en 1659 (*Relation et Voyage*), écrit à sa sœur des lettres en forme de relations, dont une qu'elle reproduit dans les *Mémoires*.

La relation de l'ambassade du maréchal de Gramont en Espagne par François Bertaut (t. V, p. 40-59) :

Le Maréchal de Grammont avoit été choisi pour Ambassadeur Extraordinaire vers le Roi d'Espagne, pour aller en poste demander l'Infante de la part du Roi. Beaucoup de Personnes le suivirent en cette celebre Course. Mon Frere fut du nombre, que la curiosité y mena comme les autres. Pendant mon séjour à Niort, je reçûs de lui la Relation de ce qui se passa en cette occasion, qui me parut propre à placer dans cet Ouvrage. Elle étoit telle.

Mémoires, tome V, p. 40.

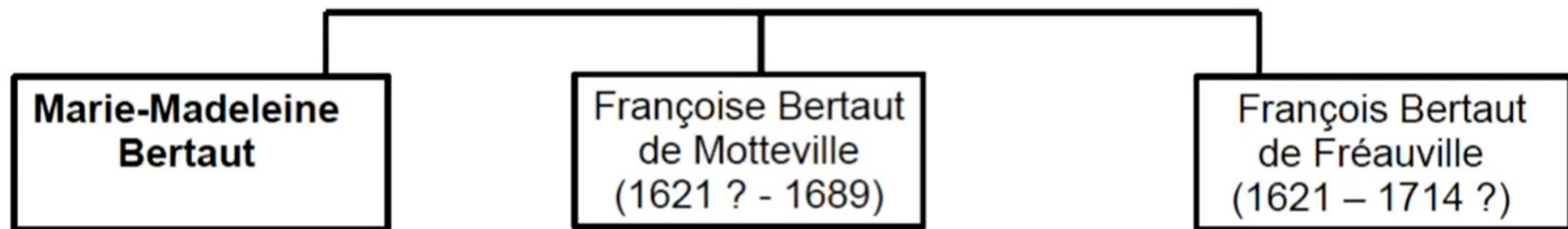
LE T T R E

DE MON FRERE, ALORS
ABBE' DU MONT-AUX-
MALADES, ET CONSEIL-
LER AU PARLEMENT DE
ROÛEN.

De Madrid, le 21. Oct. 1659. **M**ONSIEUR le Maréchal arriva ici le Jeudi seizième de ce mois, environ deux heures après midi, ayant couché au Bourg d'Alcobendas, qui en est à trois petites lieues. Encore qu'il fût bien aisé de faire voir qu'il venoit en Courrier sur une Mule fort vite, que Don Louis de Haro lui avoit donnée, & que nous partissions toujours à la pointe du jour, la quantité de Chevaux. & de Mulets qu'il avoit à la suite l'obligeoit à faire de petites journées, le Soleil étant si grand, qu'il étoit même impossible de le souffrir passé midi, entre les rochers & dans les plaines désertes de la Castille; car il n'y a
que

II. Les *Mémoires* de Motteville : un lieu de conservation et de promotion des écrits familiaux

b. L'entrée au couvent de Marie-Madeleine Bertaut



Lettre insérée de Madeleine Bertaut datée d'août 1650 :

Ce fut en ce même mois, la veille de la Fête de Nôtre-Dame d'Août, que ma Sœur me quitta, pour entrer dans le Couvent des Filles de Sainte Marie de Saint Antoine, où elle a pris l'habit en mil six cens cinquante. Sa vertu étoit estimée de tous : elle étoit aimable, bien-faite, interieurement toute sainte, et l'excès de sa Sagesse, joint à la beauté de son Esprit, lui avoit fait donner le nom de Socratine. Malgré les charmes de la Cour, elle préféroit souvent les Maisons des Pauvres au Cabinet de la Reine ; et l'Amitié qu'elle avoit pour mon Frere et pour moi, quoique grande, le ceda à l'Amour qu'elle eut pour Dieu. Je veux mettre ici la Lettre qu'elle m'écrivit en me quittant, et qu'elle laissa sur sa table. Elle ne convient point à mon sujet ; mais, j'espere, du moins, qu'elle édifiera ceux qui préfèrent le Ciel à la Terre, et qu'on me pardonnera, si je m'honore d'être la Sœur d'une si digne Religieuse.

Mémoires, tome III, p. 380-381.

à l'Hist. d'Anne d'Autriche. 381
nom de Socratine. Malgré les charmes 1650
de la Cour, elle préféroit souvent les
Maisons des Pauvres au Cabinet de la
Reine ; & l'Amitié qu'elle avoit pour
mon Frere & pour moi, quoique gran-
de, le ceda à l'Amour qu'elle eut pour
Dieu. Je veux mettre ici la Lettre qu'elle
m'écrivit en me quittant, & qu'elle
laissa sur sa table. Elle ne convient point
à mon sujet ; mais, j'espere, du moins,
qu'elle édifiera ceux qui préfèrent le
Ciel à la Terre, & qu'on me pardonnera,
si je m'honore d'être la Sœur d'une
si digne Religieuse.

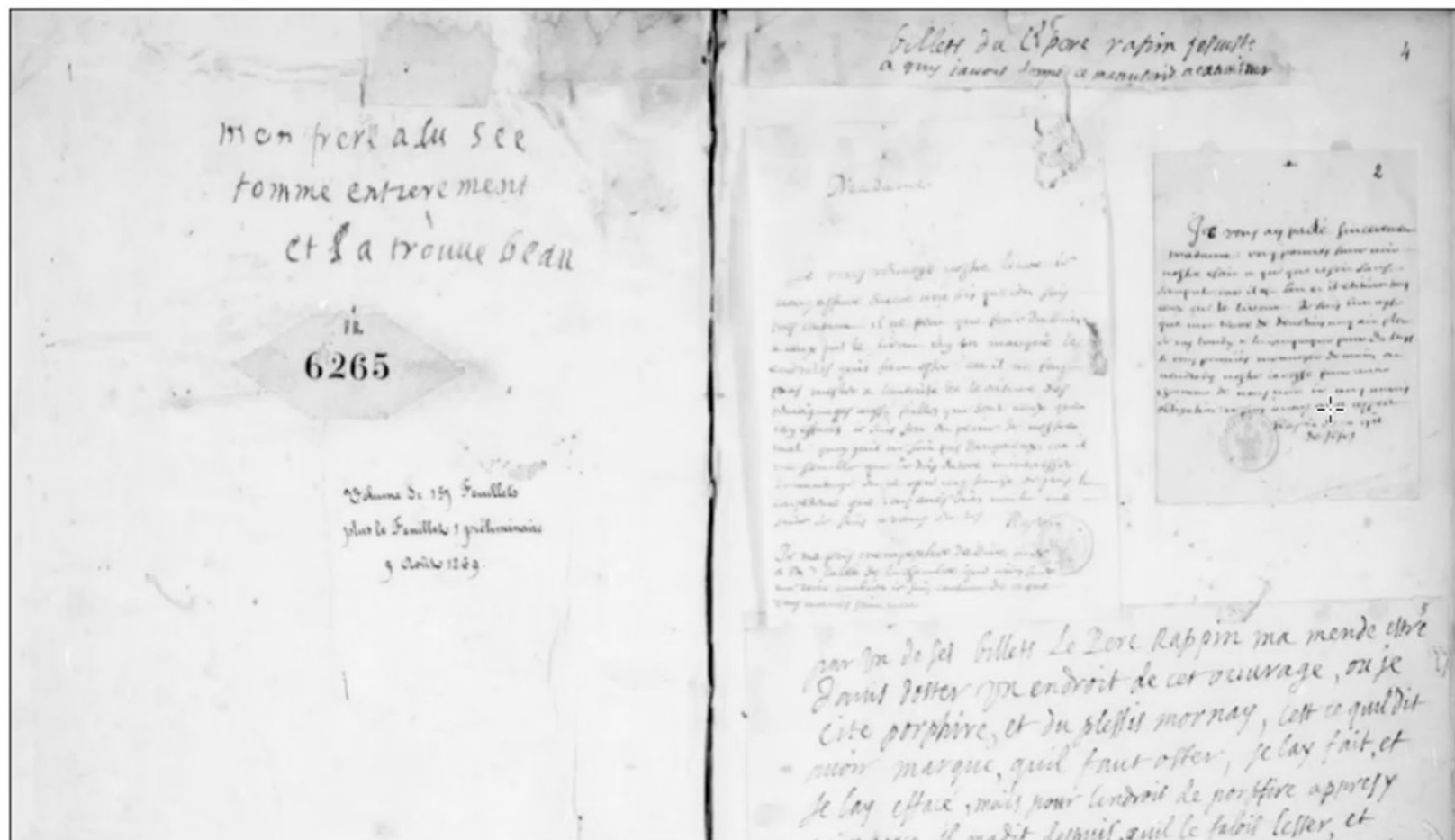
LETTRE

DE LA MERE MAGDELAINE
EUGENIE BERTAUT.

C'Est à genoux, ma très-chere
Sœur, que je vous demande par-
don de vous avoir quittée, & que je
vous conjure de vouloir imiter no-
tre bon Pere Abraham, qui à la voix
de Dieu, qui lui demandoit son Fils
bien-aimé, prit lui-même le couteau,
pour le lui sacrifier, & avec lui tout
son Amour, & toutes ses tendresses.
Comme alors Dieu voulut bien se con-
tenter de l'obéissance du Pere & du
Fils, peut-être aussi se contentera-t-il
de la nôtre, & nous fera la grace
un jour de nous réunir ensemble, en
lui, & pour lui, plus étroitement
encore que nous ne l'avons été.

III. Les manuscrits de Motteville : des écritures collaboratives familiales

Françoise de Motteville, *Recueil de ce que j'ay trouvé dans la sainte Écriture*, Archives nationales, ms 6265 :



III. Les manuscrits de Motteville : des écritures collaboratives familiales

Françoise de Motteville, *Recueil de ce que j'ay trouvé dans la sainte Écriture*, Archives nationales, ms 6265 :

Extrait du dixieme Livre, des
Epistres de Pline, ou il rend
Comte à Traian de la maniere
De viure des Chrestiens.

Tout ce qu'on leur Impute, dit il,
et qui paroist estre plutost une erreur
qu'un crime, est qu'ils ont accoutumés
de s'assembler de certains Jours, tous
les matins, pour chanter des hymnes
en l'honneur de christ, qu'ils honorent

mon frere
m'a traduit
cet endroit

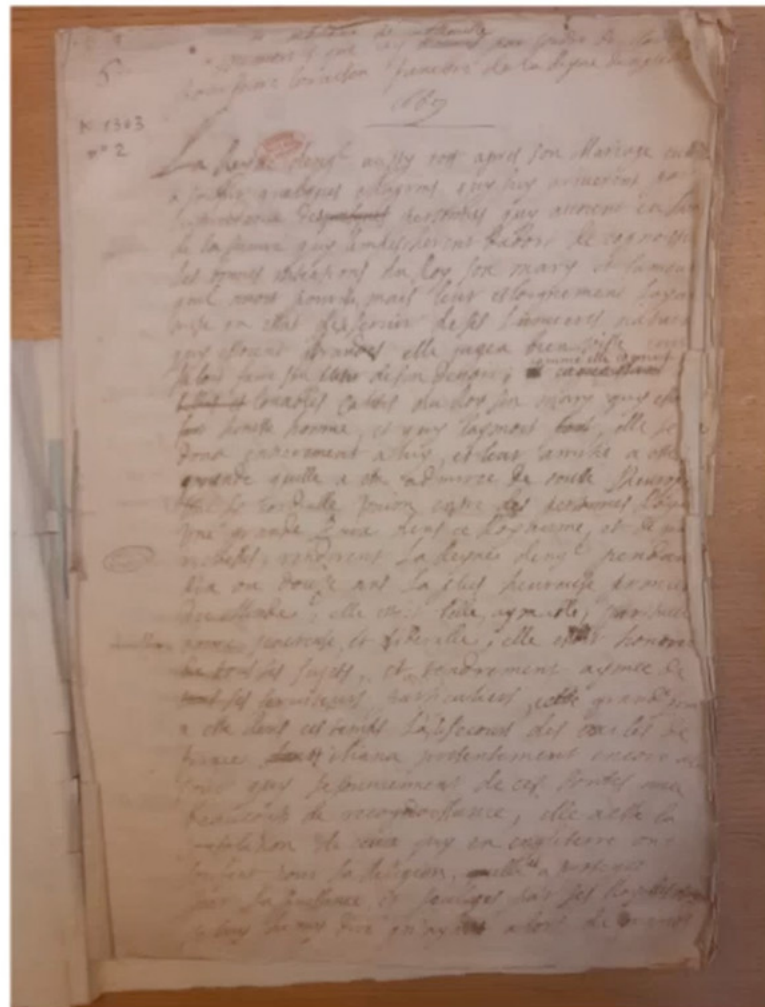
Page 150, en marge :

« Mon frère m'a traduit cet endroit »

III. Les manuscrits de Motteville : des écritures collaboratives familiales

Précis de la vie d'Henriette-Marie de France,
commandé par la duchesse d'Orléans pour l'oraison
funèbre de la reine en 1669.

Cahier de six feuillets manuscrits conservé aux Archives
nationales, cote K//1303, feuillet 1 r^o.

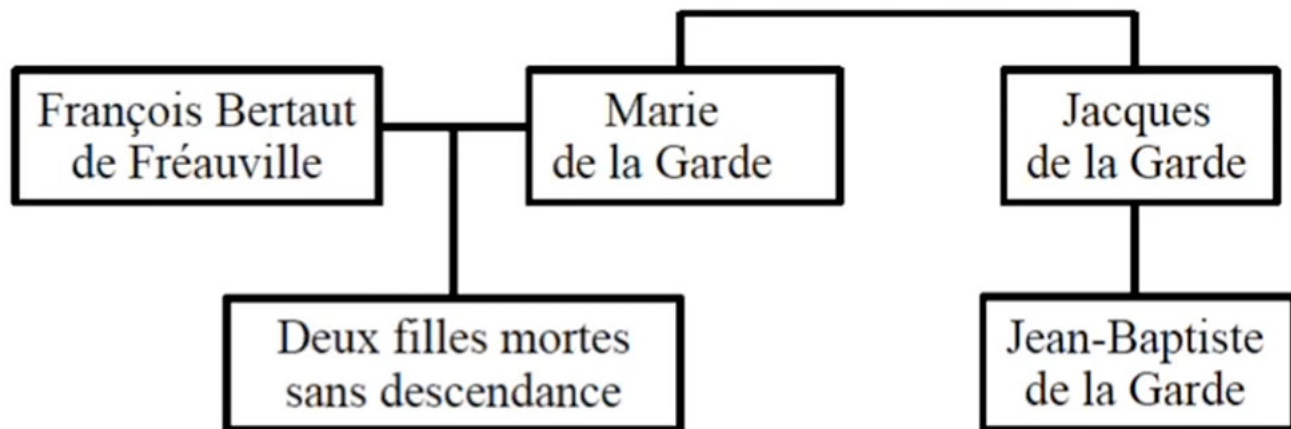


III. Les manuscrits de Motteville : des écritures collaboratives familiales

Précis de la vie d'Henriette-Marie de France, feuillet 6 v° :

Ma seur m'a dit avoir eu avec la Reyne d'engleterre de profondes converssations^I sur des matieres de conscience qu'en toutes elle a cognu qu'elle avoit une grande droiture d'intention avec des sentimens tres honnestes, que son ceur estoit pur et qu'elle avoit lieu de croire d'elle que dieu l'avoit pourvue des febleses ordinaires de la jeunesse, que l'amour propre et la vanité ont acoustumé de produire dens le ceur des femmes, elle m'a dit de plus qu'elle avoit remarqué que cette princesse avoit eu cette destinée d'avoir esté toujours servie par des personnes d'une humeur fort opposée à la sienne, elle estoit vive et prompte, et celles quy ont eu l'honneur d'estre à elle avoient naturellement de la paresse et de la lenteur, que la Reyne avoit sur cela une patience admirable, et quoy qu'elle en souffrit beaucoup elle n'en a jamais tesmoigné nul chagrin, du moins à leur esguard, qu'elle avoit un grand soin de ses domestiques et de les payer fort ponctuelement des gages et apointemens qu'elle leur donnoit, elle avoit le meme soin des autres à quy elle devoit, et ma seur et moy avons remarqué toutes deux, que cette princesse apres tant de grandeur vivoit en france contante et satisfaicte, dens sa solitude, qu'elle estimoit beaucoup plus que l'esclat où elle s'estoit veue autrefois, car elle estoit destrompée du monde et coynoissoit parfaitement le neant des g^l, la derniere fois que j'ey eu l'honneur de la voir elle nous dit à ma seur et à moy qu'elle aloit s'establir à chaliot pour y mourir et qu'elle ne vouloit plus pencer ny aux medecins ny aux medecines, mais seulement à son salut.

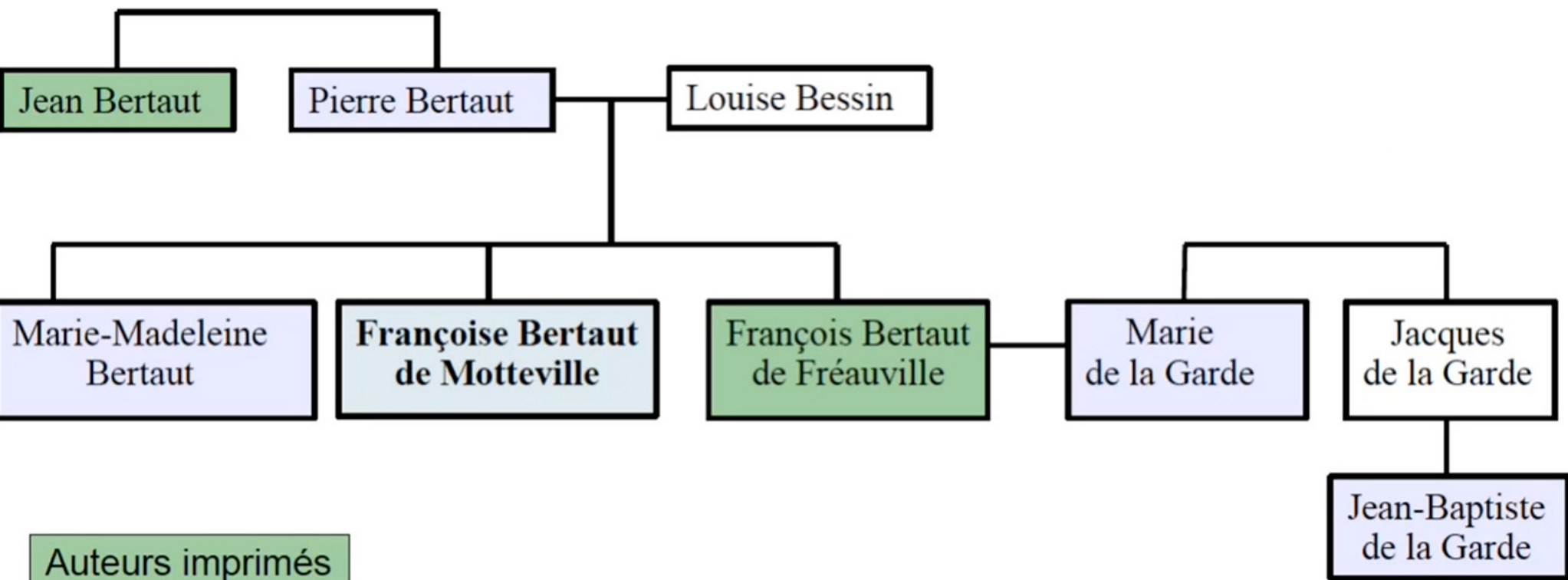
IV. Gestes familiaux de transmission : archivage et impression de l'œuvre



« Mémoire historique touchant Madame de Motteville », *Journal des Sçavants*, mai 1724, p. 299-300 :

Madame de Motteville avoit un frere dont elle parle dans ses Mémoires : il se nommait François Bertaut, sieur de Fréauville, [...] il épousa Mademoiselle de la Garde, Tante de Mr le Président de la Garde d'aujourd'hui, laquelle vit encore. [...] Mr le Président de la Garde possède l'original des Mémoires de Madame de Motteville, qui sont aujourd'hui si repandus dans le Monde, & que Mr Mayer a eu soin de faire imprimer en Hollande.

Conclusion



Auteurs imprimés

Agents de la publication